

## Charte en 10 points du maître E

Tout élève peut progresser.  
L'enseignant chargé des **aides spécialisées** à dominante pédagogique peut favoriser ces progrès.

### Qui est le maître E ?

**Le maître E est un enseignant spécialisé**, qui a suivi une formation diplômante, en complément de sa formation initiale.

**Membre de l'équipe RASED** (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), aux côtés du rééducateur et du psychologue scolaire, **le maître E est aussi membre des équipes d'écoles** dans lesquelles il intervient.

**Le maître E est un observateur spécialisé**, une personne-ressource. Non chargé de classe, il peut ainsi prendre le recul nécessaire pour rencontrer l'enfant, **analyser ses besoins**, échanger avec les autres membres du RASED, l'enseignant et les parents.

**Il propose une approche différente des difficultés rencontrées** par l'élève. Cela permet à chacun de leur donner une nouvelle signification et de recréer une dynamique en valorisant les réussites.

### Comment travaille le maître E ?

**Il aide** les élèves individuellement ou en petits groupes, **dans ou hors la classe, sur le temps scolaire.**

Il intervient **en prévention** pour éviter que certaines difficultés ne s'installent.

Il intervient aussi **en re-médiation, en apprenant à l'élève à apprendre et à (se) comprendre** : il l'aide à mettre du sens sur les tâches scolaires, à développer des stratégies, à mobiliser ses savoirs et ses capacités, à (re)prendre confiance en lui.

### Avec qui travaille le maître E ?

**Le maître E élabore un projet d'aide spécialisée** en collaboration avec l'enseignant de la classe.

Ils se rencontrent régulièrement **afin d'échanger** sur la situation scolaire des élèves, leur évolution et adapter au mieux les actions mises en œuvre.

**Le maître E développe un partenariat avec les parents.**

Il les rencontre afin de les associer au projet d'aide de leur enfant.

Avec l'accord des parents, **le maître E peut être amené à travailler en partenariat avec des professionnels extérieurs** à l'école afin d'ajuster ensemble l'accompagnement proposé à l'enfant.

**Le maître E** peut organiser l'aide à l'élève pendant quelques semaines, ou quelques mois. Quand cela s'avère nécessaire, il **accompagne l'élève, ses parents**, sur plusieurs années scolaires. **Son travail s'inscrit dans le long terme.**

**Le maître E** dispose de **temps institutionnalisés** afin de travailler avec les autres membres du RASED, les enseignants, les partenaires extérieurs et de rencontrer les parents.